

2 août 2022

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Hugues, tenue le deux (2) août 2022 à la Salle municipale située au 390, rue Notre-Dame, Saint-Hugues.

Sont présents : mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Audrey Lussier, René Martin, Simon Valcourt, Marjolaine Berthiaume et Richard Turcotte, tous membres du conseil, formant quorum, sous la présidence du maire, Monsieur Richard Veilleux.

Madame Nathaly Gosselin, directrice générale et greffière-trésorière adjointe est aussi présente.

À vingt heures (20h), Monsieur Richard Veilleux, maire, procède à l'ouverture de la séance du conseil.

**22-08-154**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Audrey Lussier, appuyé par le conseiller Richard Turcotte et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté après l'ajout d'un point 4.3 directive de changement – indexation du prix du bitume et en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉE

**22-08-155**

**3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2022**

Il est proposé par le conseiller Simon Valcourt, appuyé par le conseiller Richard Turcotte et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2022, tel que déposé.

ADOPTÉE

**22-08-156**

**4.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2022-07-25**

Les membres du conseil ont tous reçu une copie du bordereau numéro 2022-07-25 des comptes payés et à payer au montant de 300 924,94 \$ pour le mois de juillet 2022 ainsi que les salaires versés pour le mois de juin 2022 au montant de 32 385,36\$.

Il est proposé par la conseillère Audrey Lussier, appuyé par la conseillère Marjolaine Berthiaume et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les comptes payés et à payer totalisant 333 310,30 \$.

ADOPTÉE

**22-08-157**

**4.2 DÉCOMPTE PROGRESSIF # 1 – PAVAGE DRUMMOND – TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA ROUTE VALCOURT**

Suite à la réception du décompte progressif # 1, préparé par le Service d'ingénierie et d'expertise technique de la MRC des Maskoutains datée du 25 juillet 2022, pour les travaux de réfection de la route Valcourt, il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par la conseillère Marjolaine Berthiaume et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'autoriser le paiement du décompte # 1 au montant de 540 192,48 \$, incluant les taxes, qui tient compte de la retenue de 10% prévue au contrat.

ADOPTÉE

**22-08-158**

**4.3 DIRECTIVE DE CHANGEMENT – INDEXATION DU PRIX DU BITUME – PAVAGE DRUMMOND – TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA ROUTE VALCOURT**

Considérant la réception de la directive de changement numéro DiC-01 datée du 25 juillet préparé

2 août 2022

par le Service d'ingénierie et d'expertise technique de la MRC des Maskoutains concernant l'indexation du prix du bitume au montant de 17 888,85 \$ plus taxes;

Considérant la mention au devis de l'article 7.3 - Transport en Vrac - des clauses administratives particulières et à l'article 2.7.8 – Indexation du bitume – des clauses techniques particulières: « L'ajustement du prix du bitume est le seul ajustement admis dans le cadre de ce contrat » et qu'il y a lieu d'accepter la directive de changement;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Simon Valcourt, appuyé par la conseillère Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la directive de changement et d'autoriser la directrice générale adjointe à signer la directive de changement pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

#### **5.1 DÉPÔT – RAPPORT DE L'INSPECTEUR**

La directrice générale adjointe dépose, auprès des membres du conseil municipal, le rapport émis par monsieur Mathieu Brunelle Descheneaux, inspecteur en bâtiment, ainsi que la liste des permis pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2022.

22-08-159

#### **5.2 CONGRÈS DE LA FQM – INSCRIPTIONS**

Le congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) se tiendra du 22 au 24 septembre 2022.

Il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par la conseillère Marjolaine Berthiaume et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'inscription des membres du conseil intéressés à participer à cette activité et de rembourser les frais de déplacement, conformément à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

#### **10 IMMEUBLES**

22-08-160

#### **10.1 REMPLACEMENT DE LA THERMOPOMPE – LOCAL DE LA CAISSE DESJARDINS DES CHÊNES – ENTÉRINER LE MANDAT CONFIE À LA FIRME E. D. RÉFRIGÉRATION**

Considérant que l'unité de thermopompe dans le local de la caisse Desjardins des Chênes n'était plus fonctionnelle et qu'il devenait urgent d'en effectuer le remplacement,

Considérant les soumissions déposées et les discussions intervenues entre les membres du conseil et la directrice générale,

Il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par le conseiller Richard Turcotte et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'entériner le mandat confié à la firme E.D. Réfrigération pour le remplacement de la thermopompe.

ADOPTÉE

#### **11 VARIA**

Aucun point

#### **12 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

2 août 2022

**22-08-161**

**13 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À vingt heures vingt-quatre (20h24), il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par la conseillère Marjolaine Berthiaume et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

ADOPTÉE

Signé à Saint-Hugues, ce (3<sup>e</sup>) jour d'août 2022.

---

Richard Veilleux, maire

---

Nathaly Gosselin, directrice générale adjointe